



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## décentralisation

Question écrite n° 28067

### Texte de la question

M. Dino Cinieri appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur les modalités de transfert de la compétence des transports régionaux qui, si elles se justifient par la perspective d'une plus grande valeur ajoutée pour les utilisateurs, ne doivent pas, selon lui, devenir synonymes de repli régional. Constatant l'absence de prise en compte de cette donnée, il lui demande ce que son ministère entend mettre en oeuvre pour créer un réseau d'échanges, d'expériences et d'expertises entre les régions. Cela afin de créer le nécessaire lien entre elles et dans le but de garantir une plus grande cohésion à l'échelon national.

### Texte de la réponse

L'État organisera prochainement le premier comité national de suivi de la décentralisation, prévu par la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains. Il s'appuiera sur le premier bilan de la régionalisation dressé par le Conseil économique et social. Ce comité sera l'occasion pour les partenaires d'instaurer un dialogue sur l'évaluation de cette décentralisation et d'échanger sur la mise en oeuvre de nouvelles expériences. La nécessité d'instances regroupant les différentes régions et constituant pour les collectivités un outil privilégié de réflexion est bien réelle. Il revient à l'initiative des collectivités concernées de les constituer et de les animer.

### Données clés

**Auteur :** [M. Dino Cinieri](#)

**Circonscription :** Loire (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 28067

**Rubrique :** État

**Ministère interrogé :** équipement, transports et logement

**Ministère attributaire :** équipement, transports et logement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 novembre 2003, page 8575

**Réponse publiée le :** 10 février 2004, page 1057